

RÉFORME DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION INITIALE DES PROFESSEURS



La réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignant·es du 1er et 2nd degré, dès la rentrée 2025, restructure le cursus d'accès à la profession. Actuellement, un certain flou subsiste.

Principaux axes de la réforme :

- Possibilité de suivre des modules de préparation à l'enseignement et au concours en L3 à la rentrée 2025 et dès la L2 à la rentrée 2026.
- Dès printemps 2026, concours avancés en fin de licence : ils sont passés dès la 3ème année de licence, contre fin de master 2 auparavant. Printemps 2026, présentation possible des M2.
- Licences préparatoires spécifiques : Une nouvelle « Licence professorat des écoles » (LPE) et des modules d'accompagnement dès L1 dans les autres licences intégrant un volet professionnalisant et disciplinaire.
- Parcours professionnalisant : Après le concours, deux années de master « enseignement et éducation » (M2E) effectuées sous statut de fonctionnaire stagiaire, alternant cours universitaires et mise en responsabilité progressive sur le terrain.
- Stages rémunérés : Les étudiants lauréats perçoivent une rémunération, environ 1 400 € nets/mois en 1^{ère} année, puis environ 1 800 € nets/mois en 2^{ème} année.
- Le statut d'élève stagiaire est nouveau pour le privé (en M1). Il s'agira d'un contrat rectoral avec cotisations régime de retraite, protection sociale.
- Titularisation : L'entrée dans la fonction publique après validation du Master et de l'année de stage en établissement (bac+5).
- Engagement pour 4 ans : Si le titulaire démissionne avant 4 ans, sauf conditions particulières, un remboursement sera à prévoir.

Inscriptions 2025

Selon le concours et le niveau requis, deux périodes sont prévues :

- Du jeudi 18 septembre au jeudi 6 novembre 2025
- Du mardi 14 octobre au jeudi 2 décembre 2025

Incertitudes

- Affectation :



	1er degré	2nd degré
M1	Académie d'inscription	Académie d'inscription au regard des capacités de formation et des besoins académiques
M2	Même département	Dépendra des capacités de formation et des besoins académiques

- Modalités stages :

→ Mixé
→ Massé
→ Filé

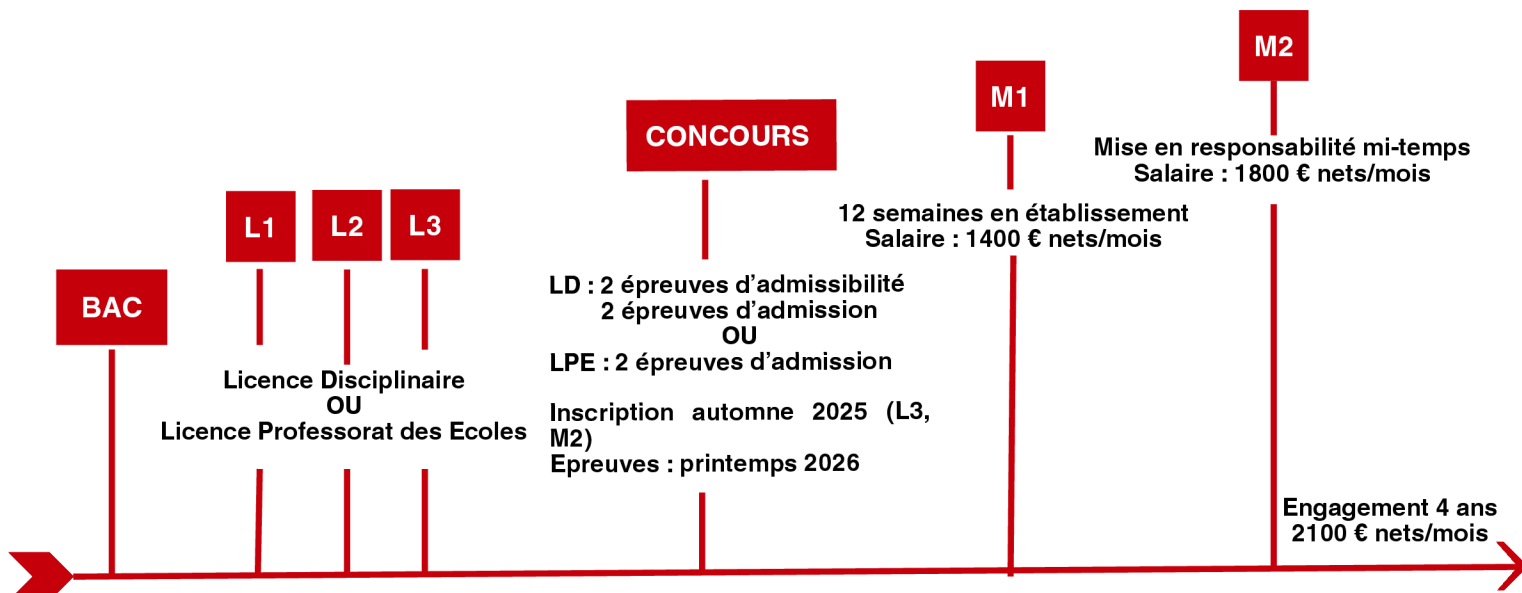


Rien n'est arrêté.

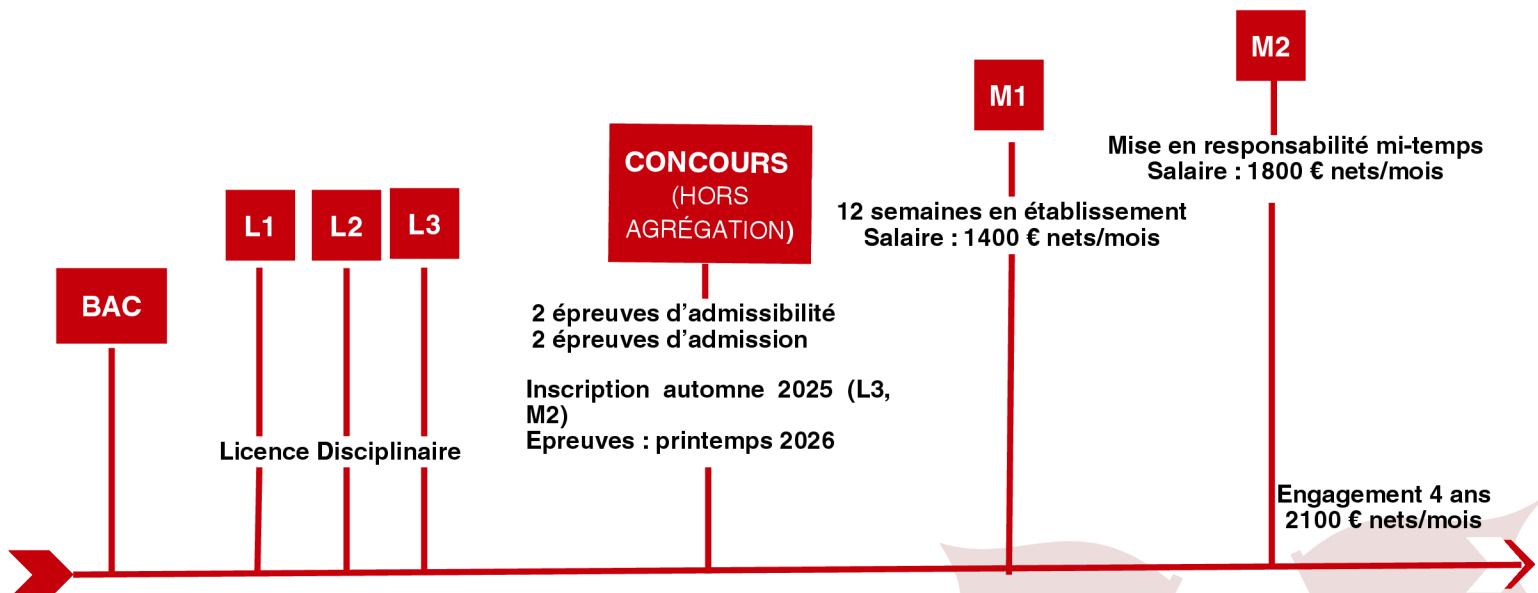
Rejoignez l'aventure !



PARCOURS PROFESSEUR DES ÉCOLES DÈS LA RENTRÉE 2025



PARCOURS ENSEIGNANT 2ND DEGRÉ DÈS LA RENTRÉE 2025



BESOIN DE NOUS CONTACTER ?



 normandie@cgt-ep.org

 Site de Caen : 06.77.54.48.57

 Site de Rouen : 06.63.31.34.36

CGT Enseignement Privé
Maison des syndicats
9 rue du Colonel Rémy
14000 Caen

   
www.cgt-ep.syndicatcgt.fr